



AJL976.yt

Plateforme d'annonces légales

MEDIALEX

Type : Constitution de société

Edition : JDM_20251112.pdf

Parution web : 2025-11-12

Parution print : 2025-11-12

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 3 novembre 2025, à DZAOUZDI.

Dénomination : MOHELY.

Forme : Société par actions simplifiée.

Objet : La détention de titres de sociétés ; l'achat, la souscription, la détention, la gestion, la cession ou l'apport de participations dans toutes les sociétés.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 500 euros divisé en 50 000 actions de 0,01 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports.

Cession d'actions et agrément : la procédure d'agrément s'applique à toute transmission, à l'exception de celles au profit des associés de la société.

Siège social : BP 104 rue de la vigie, 97610 DZAOUZDI.

La société sera immatriculée au RCS MAMOUDZOU.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Dans les conditions statutaires et légales.

Ont été nommés :

Président : Monsieur El Hadji ABDALLAH DJAHA BP 104 rue de la vigie 97610 DZAOUZDI.